

LE CHAKOUAT



Lettre d'information n°70 - Septembre 2021 Spécial AG - n° ISSN : 2100-1936

Editorial



Adhérents, partenaires, salariés de la SEOR

2020, année de m...e (Antoine de Caunes - animateur sur France Inter)

Pour chacun 2020 restera l'année du Covid, du ou des confinements, du ou des couvre-feux, bref des restrictions de libertés, voire de la maladie pour certains. Ça a aussi été l'année des visio-conférences et de l'absence presque complète de contacts directs (et ça n'est malheureusement pas fini !!). Heureusement, pour la SEOR, son personnel et ses bénévoles, il n'y a pas eu trop de problèmes ; nous avons réussi à obtenir les différentes autorisations ou dérogations pour exercer nos diverses actions de sauvegarde et de protection des oiseaux sans que cela impacte trop gravement les résultats. Le nombre d'oiseaux récupérés et relâchés par le centre de sauvegarde, bien qu'en légère augmentation par rapport à l'année précédente, reste "raisonnable" (2019 ayant été une année plutôt faste pour les pétrels). Mais l'année 2020 n'aura pas été une année de m...e pour tout le monde. Même si cela a été difficile à mesurer, tous nos oiseaux semblent avoir profité du calme généré par le confinement des humains. Pollution lumineuse réduite car les terrains de sports étaient fermés et le prétexte de la sécurité n'a pas pu être invoqué pour l'extinction des lampadaires, donc échouages de pétrels plutôt réduits. Pollution sonore supprimée et les oiseaux se sont remis à chanter ; ceux qui ont pu sortir de chez eux avec leur "attestation de déplacement dérogatoire" (à pied bien sûr !!) ont pu les entendre. L'Eden pour les oiseaux et les autres animaux sauvages !!

Et malheureusement toutes les bonnes choses ayant une fin et malgré les diverses affirmations de nos philosophes (de comptoirs ??) qui supposaient que l'Homme aurait compris qu'il ne fallait pas provoquer la Nature qui allait se "venger" avec le développement des virus, tout est reparti comme avant Pire qu'avant !!!! Pour compenser les pertes dues au confinement et à l'absence de touristes, les compagnies d'hélicoptères ont multiplié les promotions (et donc les vols) et ont surpollué notre espace aérien et celui de nos oiseaux. Les automobiles circulent de plus en plus ; les élus et l'État cherchent toujours des carrières pour construire des digues pour pouvoir faire rouler encore plus de voitures. La leçon n'a donc pas servi !!!!!!!!!!!!!

Pour en revenir directement à notre association, 2020 c'est aussi la fin des programmes Life+ Pétrels et FEDER papangue. Le rapport d'activité qui suit précisera les résultats techniques de ces deux projets.

Pour le premier (Pétrels), ce fut une fin difficile avec des problèmes humains délicats entre les salariés du projet et le Parc national ; heureusement, une majorité des salariés a pu être "recasée" assez rapidement et retrouver un emploi. Pour les agents "papangues", la SEOR a réussi à assurer une continuité d'emploi sur divers projets en attendant la mise en route d'un programme permettant de poursuivre les études et la sauvegarde d'une espèce dont la survie est de plus en plus menacée. Le programme Life+ BIODIV'OM pour le Tuit-tuit a encore pu bénéficier de l'apport important des bénévoles pour assurer la dératisation. De nouvelles techniques (drone) ont été mises en œuvre et ont subi la critique de certains sur la mise en danger de l'environnement et de la santé humaine que constituerait la dératisation par la SEOR. Ces critiques ont pu être battues en brèche par des études qui prouvent l'absence d'impact en milieu naturel de la dératisation- quelque en soit la forme -. Mais il faut toutefois prendre en compte l'impact que peut avoir ce type de critiques médiatisées sur nos activités. Il faut donc continuer à sensibiliser et à informer sur l'importance de la préservation de la biodiversité et de nos espèces endémiques.

2021 est en cours, ça ne peut que s'améliorer

On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la façon dont il traite ses animaux.

Mahatma Gandhi

Un seul oiseau est en cage et la liberté est en deuil.

Jacques Prévert

Le Président de la SEOR

Sommaire

- 2 Vie associative
- 3 Education à l'environnement
- 4 Expertises et suivis ornithologiques
- 8 Centre de sauvegarde
- 9 LIFE BIODIV'OM
- 12 Clôture du LIFE+ PETRELS
- 13 FEDER ATEN-RUN
- 15 Bilans/Projection 2021

Adhérents

En 2020, l'association compte 292 adhérents (contre 295 en 2019). Les chiffres restent stables mais nous n'arrivons toujours pas à repasser la barre des 300 adhérents. Le contexte sanitaire de l'année 2020 a eu raison des stands, manifestations ou tout autre rassemblement qui auraient pu engendrer de nouveaux adhérents, de nouveaux soutiens, de nouvelles rencontres. Ce n'est que partie remise, nous espérons pouvoir reconquérir nos anciens adhérents tout en allant en rechercher de nouveaux !

La communication réalisée par la SEOR



La communication via les réseaux sociaux

La page facebook « SEOR », comptait fin 2020, 4 995 abonnés contre 3 965

mention « j'aime » en 2019, ce chiffre augmente significativement chaque année. Concernant les publications, 59 ont été mises en ligne en 2020, avec une moyenne de 1,1 actualités par semaine. On constate une baisse des actualités depuis deux ans (En 2019, 66 actualités soit 1,3/semaine et en 2018, 88 donc 1,5/semaine) malgré ça le nombre de vues sur ces actualités augmente.

Le site internet de l'association

En 2020, 346 688 visites ont été enregistrées sur le site (289 000 en 2019).

30 actualités ont été mises en ligne sur le site de la SEOR. Ce chiffre est proche de celui de 2019, année durant laquelle 35 actualités avaient été mises en ligne.

Le Chakouat et La Newsletter



En 2020 la SEOR a sorti 4 numéros du Chakouat (le n° 64, n°65, n°66 et le n°67). La Lettre d'information de la

SEOR est mise en ligne puis le lien est envoyé aux adhérents. Ceux qui souhaitent recevoir le Chakouat en version papier ou dans un autre format (exemple : pdf) peuvent en faire la demande directement auprès de la SEOR.

Depuis Janvier 2018, une nouvelle revue avec un petit format d'un recto-verso A4 a vu le jour. Cette mensuelle apporte des petites brèves sur différents pôles d'activité pour rester au courant de ce qui se passe et de ce qui va se passer dans le mois.

En 2020, 10 numéros de Newsletter ont été publiés. Cependant en fin d'année nous n'avons



pas pu maintenir le rythme, nous ne disposons d'aucun financement pour ce format là, de plus Bérangère DIDIER chargée de la rédaction de la Newsletter était en formation deux jours par semaine d'octobre 2020 à mai 2021. Nous espérons que ce format persistera à son retour.

Participation à des manifestations et sorties

En 2020 avec la crise sanitaire il n'y a pas eu de vraies rencontres autour de stands ou de manifestations. Les regroupements ont été interdits puis très limités une seule sortie a été organisée par Serge GARNIER pour découvrir les oiseaux communs de Saint-Leu.

Bénévolat, Stagiaires, VSC et Salariés

En 2020, le bénévolat a été valorisé à hauteur de 108 464 euros. Le soutien apporté par les bénévoles est évalué à un peu plus de 10 649 heures ce qui est très important. Ce soutien se répartit dans les 11 grandes actions proposées par l'association :

- les chantiers bénévoles de la Roche Ecrite,
- la mobilisation des bénévoles du réseau de sauvetage,
- la mobilisation des soigneurs bénévoles,
- la mise en œuvre du protocole STOC,
- la contribution des observateurs au site Faune-réunion.fr,
- le réseau des observateurs du comptage Papangue
- le réseau pour la capture de Papangue
- le réseau d'observateurs dans le cadre du FEDER AtenRun (poule d'eau et héron)
- l'implication dans l'animation de la vie associative
- les réunions de Conseil d'administration et du Bureau
- la mobilisation des membres du CA et particulièrement du Président, du Secrétaire et du Trésorier lors de réunions ou de commissions.

Un grand MERCI à chacun pour votre mobilisation qui contribue de manière essentielle à la mise en œuvre des actions engagées par l'association en faveur de la protection des oiseaux de La Réunion.

Interventions scolaires

Bilan des interventions

En 2020, il n'y a eu que 58 animations pédagogiques du fait du confinement qui a eu lieu en plein milieu de l'année scolaire, période durant laquelle un grand nombre d'animations sont réalisés. Ce sont donc environ 1 450 élèves réparti dans 44 classes qui ont reçu une animation pédagogique de la SEOR. Ce nombre a donc nettement baissé comparé à l'année dernière.



Interventions ponctuelles

Au total, ce sont 58 interventions pédagogiques ponctuelles ont été réalisées dans de plusieurs établissements scolaires sur toute l'île de La Réunion.

Pour l'année 2020, l'animation la plus demandée comme l'année dernière a été celle sur les oiseaux forestiers avec 28 interventions et 13 sorties (contre 32 animations et 29 sorties en 2019) donc ce chiffre reste stable malgré les récents événements. Les sorties en forêt sont réalisées dans différentes forêts de l'île comme Grand Etang, Bon Accueil aux Makes ou le Colorado.

Concernant les autres animations celle en deuxième position est celle sur les oiseaux des quartiers avec 8 animations ce qui est une première car pour les années précédentes c'est celle qui est le moins demandée.

Puis l'animation intitulée « Qu'est-ce qu'un oiseau ? » a toujours autant de succès avec 4 réalisées sur une courte période. Une autre première dans l'histoire des interventions de la SEOR; une seule animation sur les oiseaux marins nicheurs de La Réunion a été réalisée au cours de l'année 2020.

D'habitude c'est l'une des animations la plus

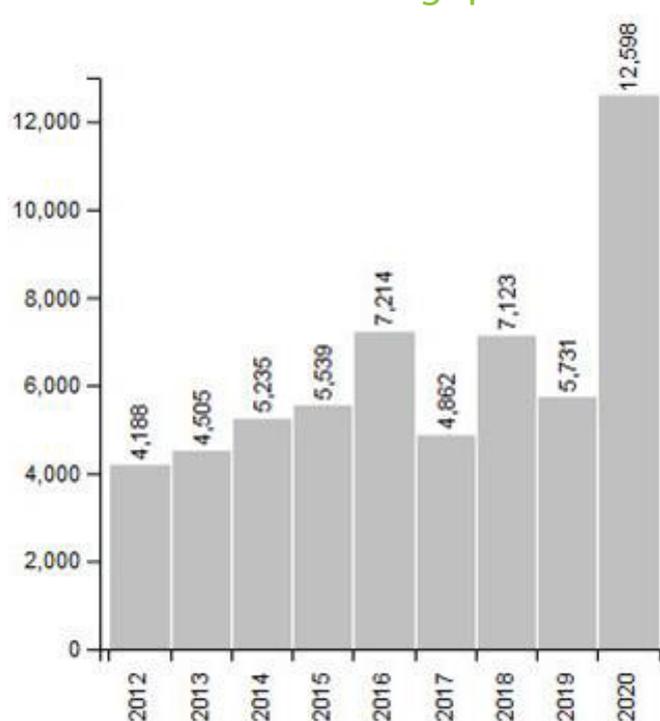
demandée par les enseignants. Evidemment cela s'explique par le confinement qui a eu lieu en plein dans la période d'envol des jeunes Pétrels de Barau. 37 animations et relâchés avaient été programmés avant l'annonce du confinement et ont du être annulés.



A savoir

A cause de la situation sanitaire liée au COVID 19 ce sont tout de même 70 interventions pédagogiques sorties et relâchés qui ont dû être annulées. Certaines interventions hors cadre ponctuelles n'ont pu avoir lieu. En particulier, le projet sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable financé par la DEAL et EDF Réunion devait être réalisé en 2020 et devait permettre de réaliser 90 sensibilisations sur la pollution Lumineuse et l'échouage des Pétrels. Elles n'ont malheureusement pu être réalisées sur l'année 2020 mais un avenant à la convention a permis de les réaliser sur 2021. Les animations dans le cadre du Life BIODIV'OM ont également étaient décalées à l'année 2021.

Observations ornithologiques et SINP



En 2020, 12.598 observations ont été enregistrées sur la plateforme de sciences participatives www.faune-reunion.fr, dont 11.137 d'oiseaux. C'est deux fois plus qu'en 2019 (5.157 observations d'oiseaux).

La raison principale de l'augmentation du nombre d'observations est la participation beaucoup plus active des 20 meilleurs contributeurs. Pour plusieurs d'entre eux, l'utilisation de la version smartphone «Naturalist» pour les observations opportunes comme pour la saisie de focale protocolée (ex : STOC), facilite la remontée de données. De plus, ce groupe de contributeurs réguliers commence à développer des compétences d'observations d'un bon niveau, que ce soit dans l'identification des espèces, mais aussi dans l'identification de comportements révélateurs de la reproduction («code atlas»).

Par ailleurs, à l'initiative d'un bénévole, un réseau de suivi régulier des limicoles dans les zones humides a été mis en place depuis septembre, ce qui a apporté une très bonne dynamique (limicoles et autres) en fin d'année 2020. Les résultats de ces suivis permettront d'y voir un peu plus clair sur ces espèces migratrices peu étudiées à La Réunion.

Enfin, la diversité des espèces observée reste stable : 95 espèces différentes identifiées. Cela constitue un bel effort d'observation, d'identification, et de signalement, quand on sait qu'il n'y a que 44 espèces nicheuses à La Réunion, dont une trentaine d'entre elles seulement sont communes.

Au niveau du classement par espèces, le Papangue, qui était habituellement largement en tête, probablement en raison de sa facilité de détection et d'identification, a dû céder la place cette année au Bulbul orphée et au Foudi de Madagascar, ce qui est plus conforme à la réalité des effectifs et à leur large distribution.

A noter qu'une autre espèce, bien que peu commune, a fait un bond significatif en nombre d'observations ces dernières années, et en particulier en 2020 : le Léiothrix Jaune (ou Rossignol du Japon).

Il s'agit d'une espèce exotique mais qui, contrairement à de nombreuses autres espèces naturalisées à La Réunion, est plutôt forestière. Elle pourrait donc un jour entrer en compétition avec les passereaux forestiers endémiques.

	2019	2020
Nombre d'observations	5.157	11.137
Nombre d'observateurs différents	91	96
Nombre de contributeurs à plus de 100 données par an	14	21
Nombre maximum de contributions pour un observateur	639	2.016
Nombre de données associées à un "code atlas" (= statut reproduction)	866	1.607
Nombre de "listes complètes" (= focales d'observation où tout est noté)	144	485
Nombre de d'actualités "oiseau" publiées sur le site	5	10

Pôle d'activité piloté par Damien CHIRON et Nicolas LAURENT

Le STOC à La Réunion

Démarré en 2012, le dispositif de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) suit son cours de façon relativement autonome grâce à l'implication de bénévoles de la SEOR et de structures partenaires : Parc national de La Réunion, Office National des Forêts, SPL EDDEN, et Office Français de la Biodiversité.

Un soutien financier de la DEAL permet à la SEOR de procéder à l'animation du réseau d'observateurs, à leur formation, et à la valorisation des données.

L'objectif, est toujours de recenser les oiseaux en présence une fois par an, en octobre-novembre, sur au moins 600 points répartis sur l'île, afin de déterminer la tendance d'évolution de leurs populations.

En 2020, 53 observateurs ont participé au dispositif STOC.

Structures dont dépendent les observateurs	Nombre d'observateurs	Nombre d'itinéraires de 10 points
SEOR	30	33
Parc National de La Réunion	19	28
SPL EDDEN (ex GCEIP)	1	1
Office National des forêts	2	2
Office Français de la Biodiversité	1	1

8 nouveaux observateurs de la SEOR ont intégré le réseau cette année. Ils ont bénéficié entre juillet et septembre 2020 d'une session de formation théorique sur le protocole et la reconnaissance des oiseaux communs, ainsi que d'un accompagnement de plusieurs heures

sur l'itinéraire qui leur a été attribué. Un record de 65 itinéraires parcourus, soit 650 points d'écoute, a été établi en 2020.

Au niveau des résultats, on observe globalement une stabilité des effectifs de la plupart des oiseaux communs à La Réunion, qu'ils soient indigènes ou exotiques. Dans le détail on observe tout de même quelques petits points d'attention. Le Terpsiphone de Bourbon est considéré en déclin modéré (-20% en 7 ans). L'observation de plus en plus fréquente du Léiothrix jaune lors des relevés STOC constitue aussi un sujet à suivre, d'autant plus que cette tendance se confirme aussi sur Faune-Réunion. Enfin, une analyse menée sur les habitats a démontré combien la transformation des milieux par les activités humaines est néfaste aux oiseaux indigènes, ainsi probablement qu'à la biodiversité dont ils dépendent.

Pôle d'activité piloté par Nicolas LAURENT

Évaluation des services écosystémiques grâce à l'outil TESSA

Formée à l'outil TESSA en 2018 par Alice Goossens puis Florent Bignon de la LPO, la SEOR a déjà pu employer cette méthode en 2019 afin d'évaluer les services écosystémiques rendus par la Roche Écrite. En 2020, la SEOR a été sollicité pour réaliser l'étude des services écosystémiques de deux types de sites bien distincts :

Étude des services écosystémiques rendus par deux plages réhabilitées par le CEDTM

Dans le cadre du FEDER « Veloutier », le CEDTM a souhaité déterminer les services écosystémiques rendus au niveau de deux plages que l'association réhabilite depuis 2017. Le CEDTM a donc fait appel à une prestation de la SEOR afin de déterminer les services écosystémiques rendus par les plages de Cap Champagne et du Cimetière Saint-Leu, au moyen de l'outil TESSA. Des réunions individuelles ont été effectuées avec un panel de parties prenantes en lien avec ces deux sites (mairie, riverains, associations, CBNM, Université et structures participant aux opérations de réhabilitation), afin de faire l'état des lieux des activités et des menaces qui pèsent sur les sites. Des questionnaires en ligne ont été mis à disposition du public sur différentes pages Facebook, et complétés par un recueil de réponse sur le terrain au niveau des plages.

Outre la quantification de la valeur des deux sites, cette étude a surtout pu mettre en évidence l'augmentation future de la fréquentation des plages réhabilitées, et donc une nécessité de concilier cette fréquentation avec le retour des tortues marines.

Étude des services écosystémiques rendus par l'ENS du Coteau de Brèdes

Afin d'apporter aux décideurs d'autres arguments en faveur de la protection de sites sensibles, la SEOR a souhaité évaluer les services écosystémiques rendus par l'Espace Naturel Sensible du Coteau de Brèdes, où se situe la Caverne Bateau. Ce réseau de tunnels abrite une colonie de Salanganes (~300 individus) ainsi qu'une flore remarquable au niveau des effondrements. Le site étant fermé au public, seule la SPL EDDEN (ancien GCEIP), gestionnaire du site, a été consultée. L'objectif était ici de déterminer les bénéfices liés à une ouverture encadrée de ce site. Le Tunnel de Bassin Bleu (l'Éperon) a été choisi comme site de comparaison, car celui abrite une colonie de Salanganes, et accueille également des activités de spéléologie. Des questionnaires ont été envoyés à sept structures réalisant des activités de spéléologie, et un questionnaire a été mis en ligne sur différentes pages Facebook afin de déterminer les services rendus par les tunnels de lave à La Réunion.

L'étude a souligné l'intérêt pédagogique de l'ENS, a également permis de proposer des mesures visant à limiter au maximum l'impact des potentielles activités de spéléologie et de découverte au niveau du site.

Activités prises en charge par Kalyan Leclerc

Suivis environnementaux et mesures compensatoires

Dans le cadre de certains travaux ou aménagements, la SEOR est chargé du suivi environnemental (partie avifaune) des chantiers, mais aussi de mesures compensatoires lorsque l'avifaune est affectée. Ces suivis et mesures peuvent s'étendre sur plusieurs années.



• Gestion de l'Étang de Bois-Rouge

En 2018, la SEOR a formalisé une convention de 5 ans avec le propriétaire de l'étang de Bois-Rouge, la Société Adrien Bellier, qui exploite les parcelles de canne environnantes. Même si cela ne confère aucun statut de protection réglementaire de type réserve, cette convention entérine la volonté du propriétaire de conserver au mieux ce site et les espèces qu'il héberge.

Pour assurer la mise en œuvre de mesures de gestion, la SEOR a monté plusieurs demandes de financements qui n'ont finalement pas pu aboutir. Plusieurs actions de suivis ornithologiques ont été réalisées en 2020 : suivi des Papangues, suivi des limicoles et suivi du peuplement avifaunistique. Un suivi de la Jacinthe d'eau par photo aérienne par drone a été initié. Les actions de veille réalisées depuis 2018 se sont poursuivies. En parallèle, dans le cadre des mesures compensatoires du radier de Sainte-Suzanne, la Région finance la SEOR pour la mise en œuvre d'actions favorisant la fréquentation des Hérons striés sur un îlot de l'étang de Bois Rouge ainsi que des suivis des menaces (chats, rats,...). Cette année un début de construction de nid a été observé mais n'a pas abouti.

• **Petit étang du Colosse**

En 2017, la mairie de Saint-André et le Département ont lancé un projet de restauration écologique du «Petit étang» du Colosse, confié à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Saint André (AAPPMASA). La SEOR est intervenue en appui sur le volet avifaune pour la quatrième année consécutive, avec essentiellement des suivis de l'abondance des Hérons et Poules d'eau, et des recommandations pour concilier au mieux les activités du chantier avec la conservation des espèces protégées. Cet accompagnement a d'autant plus de sens que la SEOR est désormais officiellement gestionnaire de la «zone nature» du site du Colosse.

Globalement, la population de Hérons et de Poules d'eau sur le site semble rester plutôt constante, même si on peut constater une légère baisse de la fréquentation cette saison. Cela pourrait entre autres s'expliquer par le déficit exceptionnel d'apport en eau cette année, ce qui a rendu plusieurs zones de l'étang peu attractives pour ces deux espèces. A contrario, le faible niveau d'eau a conduit à une saturation en sédiments, convertissant la moitié du site en une vasière régulièrement fréquentée par des limicoles. Le dérangement créé par des travaux d'entretien divers, sur et autour de l'étang, ainsi que la réouverture de la passerelle constituent clairement des sources de dérangement qui obligent l'avifaune à se déplacer. Comme l'année précédente, une opération de prises de vues aériennes par drone a également été menée par la SEOR pour que l'AAPPAMASA dispose de photos détaillées de l'ensemble du site et puissent s'en servir pour les opérations de gestion.

Enfin une étude a été menée afin de définir pour l'AAPPMASA un modèle d'observatoire à oiseaux assez simple (type palissade) mais économique et adapté à ce site.



• **RN2 - St Joseph - Protection des rampes de Basse Vallée**

Comme tous les ans, et jusqu'en 2026, la SEOR dératise une parcelle forestière de 13 ha à proximité immédiate des rampes de Basse-Vallée à Saint-Philippe, en compensation des travaux de sécurisation de la falaise qui ont impacté l'habitat des passereaux forestiers.

Des suivis de l'avifaune (méthode de l'Indice Ponctuel d'Abondance) sont ensuite réalisés sur la zone dératisée, afin de déterminer l'impact de cette mesure.

La surface réduite du site et les moyens octroyés à ces suivis ne permettent de faire que deux passages par an sur 4 points d'écoute, ce qui limite la robustesse des résultats produits. Toutefois, les tendances qui se profilent sont plutôt rassurantes : les espèces indigènes semblent en progression, alors que les exotiques resteraient globalement stables.

• **Étude des interactions Plantes – Oiseaux à Saint-Philippe**

Une étude a été menée afin de déterminer quels arbres de la forêt humide de basse altitude seraient à privilégier lors d'opérations de restauration écologiques, pour qu'ils soient le plus favorables aux oiseaux forestiers endémiques.

Pour cela, 12 mois d'observation intensive sur le terrain ont eu lieu à Basse-Vallée et Mare-Longue en 2018 et 2019 afin de répertorier les interactions entre une trentaine d'espèces ligneuses et les 5 passereaux forestiers. Plus de cinquante nids ont été également collectés puis analysés par le Conservatoire Botanique National de Mascarin, et leurs supports identifiés.

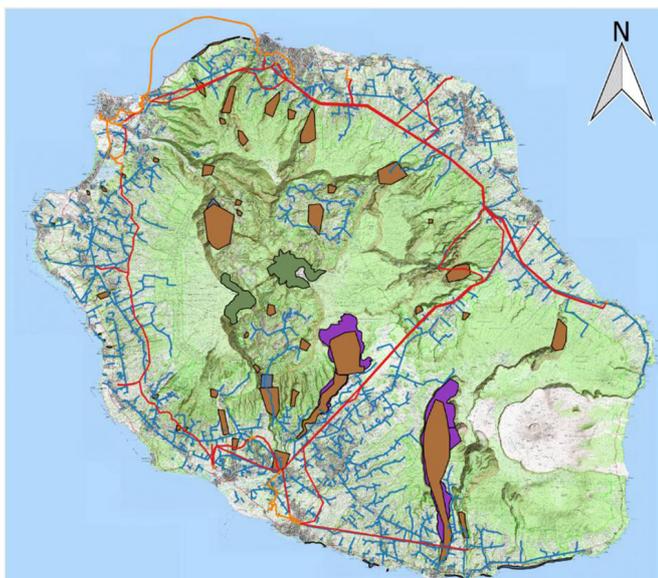
Toutes ces données, d'un genre et d'un volume inédits à la Réunion, ont été traitées et analysées en 2020 et ont fait l'objet d'un rapport actuellement en cours de validation par le financeur, La Région Réunion.

L'analyse de ces données récoltées entre septembre 2018 et février 2020 ont permis de déterminer une liste d'essences indigènes favorables aux passereaux forestiers (tableau ci-dessous), qui pourraient être utilisées dans le cadre d'opération de restauration écologique.

L'étude des facteurs influençant la présence et l'abondance des oiseaux a également pu souligner l'importance de la diversité végétale dans l'attractivité des parcelles étudiées pour les oiseaux. L'étude a également permis d'acquérir de premières connaissances sur la phénologie des 31 essences indigènes, la composition et la hauteur des nids de nos passereaux forestiers.

Activités prises en charge par Nicolas Laurent, Estelle Duchemann, Emmanuelle Ferrand et Fabien Jan.

Etude du risque de collision de l'avifaune nocturne avec les infrastructures câblées : évaluation des dispositifs (signalisations lumineuses et effaroucheurs)



Depuis les années 1970, les études scientifiques démontrent que les lignes électriques sont responsables de la mort de millions d'oiseaux chaque année à travers le monde. Cependant, le risque de collision varie en fonction d'énormément de facteurs tels que le comportement de l'espèce, la configuration de la ligne, les conditions environnementales, ...

Sur l'île de la Réunion, de par son relief, les lignes électriques sont amenées à traverser des ravines. Or, ces ravines se trouvent être le lieu d'habitat et/ou de passage d'oiseaux marins nocturnes (cf. carte). Ces espèces sont le Puffin Tropical (*Puffinus bailloni*), le Puffin du Pacifique (*Ardennapacifica*), le Pétrel de Barau (*Pterodromabarau*) ainsi que le Pétrel Noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*). Ces quatre espèces sont des espèces protégées. De plus, les deux espèces de pétrels sont endémiques de l'île et menacées

d'extinction. C'est dans ce contexte qu'EDF Réunion a financé une étude afin d'évaluer l'impact des lignes électriques sur l'avifaune nocturne réunionnaise. Cette étude s'effectue en deux parties ; la première consiste à caractériser le risque de collision alors que la deuxième, après l'installation de dispositifs d'effarouchements, étudiera l'efficacité de ces dispositifs.

La première partie de l'étude démontre qu'il existe bel et bien un impact. De fait, une part importante du flux d'oiseau ($\pm 10\%$) passe à proximité des lignes. Les comportements observés sont considérés comme étant à risque. En effet, soit l'oiseau vole de manière directe à 40-50 km/h sans apercevoir le câble, soit l'oiseau vole de manière circulaire augmentant ainsi la probabilité de heurter le câble. Un suivi acoustique a été déployé afin de quantifier les collisions : les analyses révèlent, sur un site, 297 collisions ont été détectées en 627 heures d'enregistrement. Suite à des prospections sous les lignes, ce sont 36 cadavres d'oiseaux retrouvés sur un seul site entre juillet 2019 et Janvier 2020.

Afin de réduire le risque de collision, la solution est de marquer les lignes à l'aide d'effaroucheurs. Les dispositifs choisis dans le cadre de l'étude sont produits par PLP. Ces derniers sont constitués de deux parties ; une partie mobile pour le jour et une LED alimentée par panneau solaire pour la nuit. Deux systèmes d'attaches sont disponibles ; soit une pince, soit des spirales. Ces effaroucheurs ont été testés avec succès à Hawaï sur des espèces très similaires à celles rencontrées sur l'île de la Réunion. Egalement, plusieurs tests ont été réalisés avec succès en Afrique du Sud sur des oiseaux nocturnes.



RAPTOR CLAMP LED Diverter

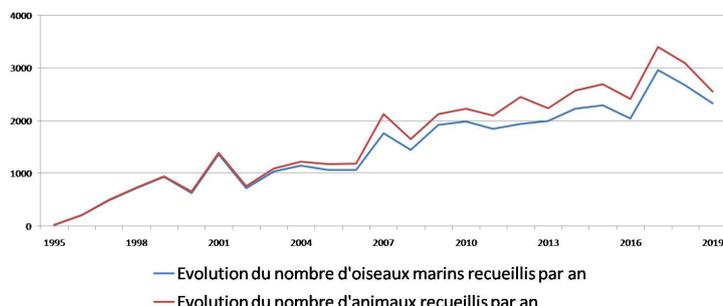
Etude réalisée par Guillaume Verbeke et Jérôme Dubos

Succès des actions de sauvetage

La SEOR assure depuis 1997 le sauvetage des oiseaux en détresse sur l'ensemble du territoire de l'île de La Réunion. Ainsi, en près de 25 ans, 44 346 animaux appartenant à une cinquantaine d'espèces différentes ont été pris en charge par le centre de soins.

En 2020, le centre a géré 2833 animaux signalés en détresse dont 84% ont pu être sauvés. Tous ces sauvetages ne pourraient avoir lieu sans l'aide essentielle du réseau de sauvetage composé de bénévoles et de structures relais (casernes des pompiers, cliniques vétérinaires, commissariats et gendarmeries) mais aussi et surtout grâce à la mobilisation de plus en plus importante de la population à la protection de la faune sauvage.

Comme chaque année, les oiseaux marins représentent une très grande partie (91%) des oiseaux recueillis par la SEOR en 2020, soit 2578 oiseaux répartis en 12 espèces distinctes.



Réseau de sauvetage

• Les postes relais

le centre de soins de la SEOR travaille avec plusieurs postes relais dont principalement les casernes du SDIS, les cliniques vétérinaires et la Police Nationale. Au nombre de 100, ces structures permettent l'accueil temporaire des animaux au sein de leurs locaux en attendant la venue d'un bénévole.

• Les bénévoles

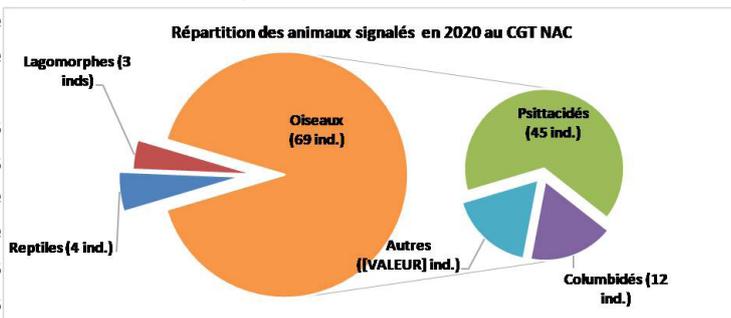
Cette année le centre a pu compter sur une trentaine de bénévoles qui ont pu, entre autres, participer aux activités de soins, de rapatriements, d'entretien et de prises en charge d'animaux en détresse.

Le réseau de sauvetage du centre de soins essentiellement composé de bénévoles doit continuellement être perfectionné.

La gestion de ce réseau est faite par l'équipe salariale du centre. En 2020, et ce malgré la crise sanitaire, plusieurs nouveaux bénévoles ont été formés aux soins des oiseaux et à leur prise en charge au sein des postes relais.

L'équipe du centre remercie toutes ces personnes qui s'investissent pour cette cause et qui sont essentielles pour assurer le sauvetage des animaux en détresse.

Centre de récupération et de transit d'animaux domestiques et non domestiques (NAC)



En 2019, la SEOR a ouvert officiellement un établissement de gestion et de transit des animaux domestiques et nouveaux animaux de Compagnie (NAC) retrouvés dans la nature. Cette démarche a été engagée pour faire face à l'accroissement régulier du nombre de signalements de ces individus, passant de 3 en 2010 à 76 en 2020.

Cet établissement a pour vocation à prendre en charge ces animaux, à les soigner si besoin et à rechercher leur propriétaire. En l'absence de propriétaire, ils sont proposés à l'adoption sous certaines conditions. Les animaux soumis à autorisation sont placés chez des personnes capacitaires ou ayant une autorisation de détention d'espèce protégée.



Les actions C1 « lutte contre les prédateurs du Tuit tuit »

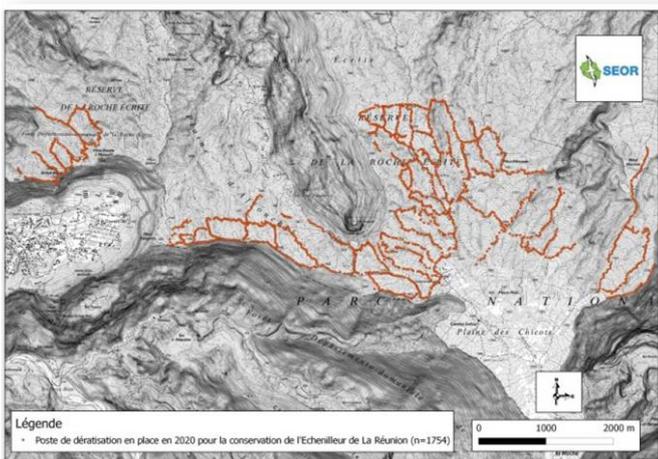
ACTION 1 - (lutte contre les rats) : Maintien de la dératisation sur les secteurs accessibles en mobilisant la population réunionnaise (Chantiers participatifs).

En plus d'être une action phare de protection, la dératisation est aussi une action phare de chantiers participatifs à La Réunion avec une centaine de bénévoles y participant chaque année et des personnes s'engageant sur plusieurs années à préserver des zones qui leur sont attribuées : les chefs de brigade. En 2020, l'action a été perturbée par les mesures sanitaires en lien avec le Covid et le démarrage des actions dératisation a été retardé, mais l'engouement des bénévoles pour préserver la biodiversité locale suite au confinement a permis de compenser.

En 2020, 13 chefs de brigades ont pris en charge de manière autonome des transects de dératisation et ont apporté leur aide aux salariés de la SEOR. Par ailleurs, 7 « chef de brigade Tuit-tuit » ont reçus une formation « Certibiocide » pour la manipulation des produits biocides dans le cadre de la lutte contre rats pour la conservation du Tuit-tuit.

L'action a également bénéficié de la participation des associations TARA, ROTARACT CDN et BEST RUN et de 155 bénévoles !

En 2020, la dératisation réalisée par le biais des chantiers participatifs a permis d'atteindre 980 ha ; dont 80% de la dératisation a été réalisée par des Bénévoles / Citoyens / Chefs de brigade, ce qui représente 450 journées homme.



ACTION 2- (lutte contre les rats) : Dératisation des secteurs inaccessibles par drone avec de la présence forte de Tuit-Tuit

En 2020, l'action C1 du programme LIFE BIODIV'OM a également permis de dératiser 135 ha par drone. Cette zone a été définie en janvier 2020 après « une évaluation de la pertinence du dispositif de dératisation ».

Cette zone présente un fort relief, une forte activité de la part du Tuit-Tuit et sa surface peut être traitée sur 4 années avec le budget alloué à une dératisation par drone.

Pour la mise en œuvre de cette action ; des demandes d'autorisations spécifiques aux gestionnaires du massif de la Roche Ecrite (Parc National de La Réunion et Office National des Forêts de La Réunion) ont été formulées et ont reçu un avis favorable. Pour cette action, la SEOR fait intervenir la société DroneTech qui a développé spécifiquement un modèle de drone innovant capable de porter une charge de raticide de 5kg. Un largueur de raticide unique, avec une nacelle capable de larguer du raticide sous format de tablette, a également été conçu pour l'occasion. Aucun largueur de ce type n'existe sur le marché.



Par ailleurs au cours de la saison de reproduction 2020/2021, un suivi particulier a été réalisé pour estimer le nombre de poussins de tuit-tuit qui se sont envolés de ce secteur enfin protégé de la menace rat et sur lequel aucun poussin n'avait encore été observé malgré la présence de 6 couples de Tuit-tuit. Au final en janvier 2021 sur trois couples suivis au sein de cette zone dératisée par Drone, 6 poussins volants ont été observés.

ACTION 3 - (lutte contre les rats) : Optimisation géographique des dispositifs de dératisation

Dans le cadre de la mise en place du plan de lutte rat, une analyse cartographique du dispositif de dératisation est menée chaque année.

L'objectif étant de réévaluer la pertinence du dispositif en place en fonction de la présence ou de l'activité des Tuit-tuit. Cette analyse a mené à augmenter en 2020, de 204 ha (+30%) le dispositif de dératisation sur des zones avec une forte activité vocale des Tuit-tuit.

ACTION 4 - (lutte contre les rats) : Suivi de l'efficacité des actions de contrôle des rats - Etude sur la résistance des rats aux molécules employés et phénomène d'évitement.

En 2020, une convention entre la SEOR et le laboratoire Vetagro a été mise en œuvre pour évaluer la présence d'une résistance de la part des rats au rodenticide sur le massif de la Roche Ecrite, un protocole d'échantillonnage a été réalisé sur 6 zones dont 5 ayant bénéficié d'une dératisation sur plusieurs années, une zone témoin a également été échantillonnée sur laquelle aucune action de dératisation n'a été menée.

Les captures de rats se sont faites à l'aide de tapettes à rats.

En juin 2020, un pool de 31 échantillons a ainsi été transmis au laboratoire VETAGRO SUP pour analyses. Un premier rapport a été transmis mettant en avant l'absence de résistance aux AVKs sur la population de rat présente sur le massif de la Roche Ecrite. En 2021, le laboratoire en partenariat avec la SEOR devrait publier les premiers résultats de cette étude.

ACTION 5 – (plan de lutte chat) : Définir « la menace Chat » sur le massif forestier de la Roche Ecrite

Suivi de l'indice d'activité du prédateur Chat sur le massif forestier de la Roche Ecrite

Afin de définir la menace du chat sur la population de Tuit-tuit, l'année 2020 a eu pour objectif d'avoir des données sur la population de chats sur le massif de la Roche Ecrite et notamment sur l'aire de répartition du Tuit-tuit. Au total 36 emplacements de suivi ont été réalisés sur le massif dont 26 ont été relevés avec un résultat positif de présence de chats. L'indice d'activité des chats sur le massif reste relativement similaire sur l'ensemble de la zone mettant en avant la présence de ce potentiel prédateur sur l'ensemble de l'aire analysée.

Suivi des juvéniles d'Echenilleur de la Réunion sur les premiers mois après l'envol

Avec ces premières données l'activité des chats sur le massif, il a été mis en parallèle, un suivi de l'« aptitude » au vol des poussins après avoir quitté le nid ; en gardant à l'esprit que cette « aptitude » pourrait donner des informations sur la possibilité d'une prédation des chats sur ces nichées

Ce suivi doit être poursuivi au cours des prochaines saisons, mais d'après les premières données il semblerait que les poussins atteignent rapidement une capacité de vol qui leur permet de rester à une hauteur suffisante pour limiter les risques de prédation par les chats

ACTION 6- (Plan de lutte chat) : Définir le degré d'intervention sur la population de chat et mise en conformité réglementaire pour les actions contrôle de la population de chat

En 2021, le niveau d'intervention sur la population de chat sera calibré en prenant en compte le risque chat sur la population d'Echenilleur de La Réunion évalué en 2020.

ACTION 7 – (Bilan de la lutte contre les prédateurs) : Suivi du succès reproducteur au sein de la population d'Echenilleur de La Réunion

Le bilan de cette saison 2020/21 a pu être réalisé sur 27 couples sur lesquels des événements « reproduction » ont pu être suivi (au minimum la construction d'un nid)



Pour la saison 2020/21, les résultats actuels montrent un total de 30 nids confirmés dont 5 sur lesquels la position n'est pas connue.

Selon les résultats de la saison de reproduction 2020/2021, un minimum de 45 œufs ont été pondus et 87% de ces œufs ont éclos.

Enfin sur ces 45 œufs pondus, on observe une production de 37 poussins « prêts à l'envol » (âge supérieur à 18 jours) (soit 82%).

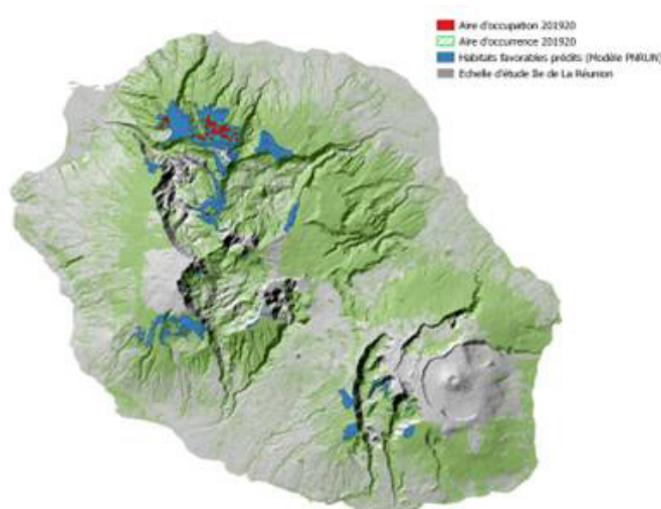
Suite à ces résultats très encourageants (notamment 82 % des œufs produits arrivent au stade « jeune prêts à l'envol ») ; on peut évaluer une très bonne efficacité des actions de lutte contre les rats.

Les actions A2 « définition d'un plan de renforcement de la population de Tuit-Tuit

ACTION 1 : Evaluation des risques du projet

En 2020, l'objectif de l'action A2 du programme LIFE BODIV'OM était de définir les risques et la méthodologie d'une action de renforcement de la population de Tuit-tuit et de faire valider par les autorités compétentes ce « plan de renforcement ». Pour mener cette mission, plusieurs études ont dû être menées au cours de l'année 2020 :

- Définition de l'habitat favorable
- Définition des caractéristiques des individus à déplacer
- Identification des techniques de capture, transport, relâché progressif et suivi télémétriques adaptés et formation à ces techniques



ACTION 2 : Rédaction du plan de renforcement et mise en conformité réglementaire du projet

Plusieurs réunions ont permis de faire un état des lieux régulier de l'avancement de la réflexion sur les modes opératoires envisagés auprès des différentes parties prenantes à la mise en conformité réglementaire du projet de renforcement / translocation d'individus. L'ensemble de ces réunions et synthèses liées aux connaissances de la population de Tuit-tuit et des techniques de renforcement de population ; ont permis la rédaction d'un plan de renforcement pour l'espèce. Ce dossier défendu le 17 novembre 2020 devant le CSRPN (Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature) par une présentation de l'ensemble des éléments techniques et scientifiques relatif à la demande de dérogation pour la capture et l'élevage temporaire de juvéniles d'Echenilleur de La Réunion en vue d'un renforcement de population,

n'a malheureusement pas reçu un avis favorable pour sa mise en œuvre à partir de 2021.

ACTION 3 : Elaboration d'une stratégie de sortie pour 2021

Malgré l'avis défavorable à la réalisation d'opérations de translocation, la SEOR souhaite néanmoins parvenir aux objectifs initiaux visés en C2 au profit de la conservation de l'Echenilleur d'ici la fin du programme BIODIVOM, à savoir :

- atteindre 55 couples (dénombrement au travers les suivis associés à l'action D1)
 - mettre en œuvre des actions de lutte contre les prédateurs sur 1200ha de l'aire de répartition de l'Echenilleur de La Réunion (actions de lutte en C1)
- La stratégie de sortie élaborée vise à réallouer les fonds initialement prévus aux actions de translocation en C2 vers des méthodes innovantes et d'intervention rapide de lutte contre les prédateurs sur tous les nouveaux territoires de couples détectés.



Programme suivi par Jean-François Centon, Estelle Duchemann, Damien Fouillot, Jaime Martinez, Erwan Solier et Nicolas Laurent



Le Life Pétrels s'est terminé en juillet 2020. Les restrictions sanitaires ont rendu impossible la tenue du séminaire final qui aurait permis de valoriser et de partager l'ensemble

des résultats acquis au cours de ce programme. Ce séminaire aurait également permis de féliciter l'ensemble des agents qui se sont investis durant ces 5 années. Les actions de conservation qu'ils ont mises en œuvre tout au long de ce projet permettent aujourd'hui d'espérer la survie du Pétrel noir de Bourbon sous de meilleurs jours. Qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement et pour la qualité de leur travail.

Bilan des connaissances sur les pétrels - Saison 2019-2020

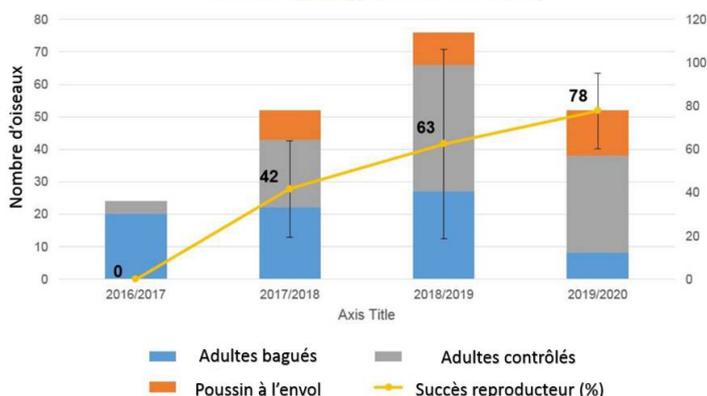
A. Bilan des suivis sur les colonies de pétrels de Barau

Site	Nombre de terriers suivis	Nombre de terriers occupés (sur œuf)	Nombre de juvéniles présents
Grand Bénare	134	93 (69)	42
Bras des Étangs	179	127 (98)	62

B. Bilan et évolution des suivis réalisés sur les colonies de Pétrels noirs de Bourbon

Cette année, le succès reproducteur global est encore à la hausse grâce aux nombreuses actions de conservation que nous avons entreprises. Pour rappel, lorsque nous avons découvert les colonies en 2016-2017 le succès reproducteur était de 0%.

Evolution du succès reproducteur et du nombre d'individus des 2 colonies suivies de la Timize (Pétrel noir de Bourbon)



Nous avons également eu l'honneur cette année, de bagué le 100e pétrel noir de Bourbon. De plus nous sommes actuellement au total à 33 poussins envolés, 48 nids suivis depuis le lancement du projet.

En 2017-2018 à proximité des colonies nous avons mis en place des colonies artificielles. Après 11 mois durant lesquels nous avons réalisé de l'attraction acoustique, le premier pétrel noir de Bourbon a été pris en photo par caméra-piège. Depuis, quelques terriers artificiels sont visités.

Grâce à l'analyse des 28/45 balises GLS que nous avons déployés sur les pétrels noirs de Bourbon nous avons pu déterminer les zones de présence en mer du Pétrel noir de Bourbon durant la reproduction et durant l'hivernage.

Contrôle des prédateurs – Saison 2019-2020

A. Contrôle des chats domestiques errants

Comme les années précédentes, un effort important a été engagé dans le contrôle des prédateurs sur les zones prioritaires et leur périphérie : 50 missions – 76 jours de terrains – 158 jours-agents

B. Opérations de contrôle des rats

Actions de dératisation chimique

Les opérations de lutte contre les rats ont été réalisées en 36 missions de terrain. Ces missions ont mobilisé 181 jours-agents (entre 2 et 4 agents impliqués par mission). Les opérations de dératisation sont mises en œuvre en fonction des phases sensibles du cycle de reproduction des pétrels, à savoir durant l'incubation et le nourrissage des poussins.

Cette année grâce à la mise en place des pièges à piston A24 nous avons diminué les doses de raticides que nous utilisons pour cette action. Notre nouveau protocole de lutte comprend ainsi l'utilisation de poison couplé par l'utilisation de pièges à piston que nous utilisons en complément du poison.

Mise en place des pièges A24

Ces pièges à percussion se réarment automatiquement (jusqu'à 24 percussions par cartouche de CO2). L'appât qui est disposé à l'intérieur du système a une forte longévité. Au-delà de ces avantages, le système n'utilise pas de produit toxique (lutte mécanique).



Programme suivi par Martin Riethmuller, Guillaume Verbeke et Yahaïa Soulaïmana Mattoir

ATEN RUN = Avifaune Terrestre Nicheuse de La Réunion

Cadre et objectif global du programme

Depuis la colonisation de l'île par l'Homme il y a 355 ans, ce ne sont pas moins de vingt-deux espèces qui sont considérées comme éteintes, toutes indigènes, et pour la plupart endémiques, dont une majorité était des oiseaux strictement terrestres.

Ce constat alarmant l'est d'autant plus lorsque l'on s'intéresse à la diversité spécifique du cortège d'oiseaux terrestres nichant actuellement sur La Réunion. Sur les 37 espèces nicheuses recensées à ce jour 24 espèces sont des espèces exotiques parmi lesquelles huit sont considérées comme envahissantes. Outre deux espèces endémiques des Mascareignes et quatre autres dont l'origine supposée est indigène, La Réunion ne compte plus que sept espèces endémiques.

Parmi ces 7 espèces, les deux plus menacées actuellement (Echenilleur de La Réunion et Busard de Maillard) ont bénéficié de programmes « recherches-actions » permettant d'établir des stratégies d'actions face aux principales menaces identifiées.

Il en est par contre tout autrement concernant les 5 autres espèces endémiques, qui en plus de subir l'effet des changements globaux sont susceptibles d'être négativement affectées par ces espèces exotiques envahissantes. Nous ne disposons à ce jour d'aucunes données suffisamment fiables, que ce soit sur les espèces natives ou introduites. Ce défaut de connaissances fondamentales ne s'arrête pas là puisqu'à ce jour, des éléments essentiels de la biologie et de l'écologie de ces espèces demeurent inconnus. Ces éléments sont pourtant indispensables à la compréhension de la dynamique des populations face aux changements globaux et à la capacité d'invasion d'espèces introduites.

Dans le contexte actuel de changement global, caractérisé par de profondes modifications du climat et des habitats (dont les modifications issues des espèces végétales et animales invasives), le cortège d'espèces endémiques demeure un patrimoine extrêmement fragile. Comblé ce déficit de connaissances constitue une étape essentielle et préalable aux actions de conservation en leur faveur.

A travers des méthodes de recensements robustes et innovantes, complétées par une enquête de sciences participatives impliquant les citoyens, ce projet a comme objectif global l'acquisition de données permettant l'évaluation du statut de conservation IUCN de 5 passereaux endémiques méconnus.

Détails des différents objectifs et de leurs actions respectives réalisées en 2020

Action A1 : Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC-EPS) cumulé au recueil de données par « Distance sampling » et comptages répétés.

Objectifs :

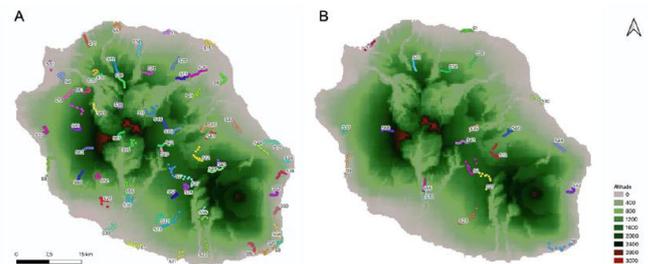
A1-1) Caractériser la distribution spatiale de 14 espèces nicheuses comprenant les cinq espèces endémiques et les principales espèces exotiques envahissantes

A1-2) Estimer la taille des populations de ces espèces.

A1-3) Mettre à jour leurs tendances populationnelles

• Elaboration d'un protocole innovant pour La Réunion :

La première action a consisté à mettre en place un protocole dont le recueil de données et l'analyse qui en sera faite nous permettra d'estimer les tailles des populations des principales espèces détectées et de prédire la distribution de leur densité réelle à l'échelle de l'île.



Cartographies des itinéraires prospectés en 2020 lors du STOC-EPS (A) et de ceux sélectionnés dans le cadre du protocole spécifique « STOC-DS » (B).

• Formations théoriques et pratiques des prospecteurs :

Une fois ce protocole élaboré selon un plan d'échantillonnage adapté au contexte environnemental de La Réunion, 17 prospecteurs ont été formés à ces nouvelles méthodes de recensement demandant entre autres de localiser les individus sur une cartographie aérienne depuis le point d'écoute.

• Création de supports pédagogiques et techniques

- 17 prospecteurs pour 21 itinéraires
- Cartographie de leur point d'écoute
- Guide des chants et cris des espèces
- Guide de saisie des données

• Efforts de prospection :

Grace à un fort investissement des 17 prospecteurs, les 21 itinéraires échantillons, comptabilisant chacun 10 points d'écoute, ont été prospectés 2 à 3 fois et pas moins de 588 points d'écoute d'une durée de 5 minutes ont été prospectés.

• Encadrement d'un stage de Master II en Biodiversité des ÉcoSystèmes Tropicaux

Un stagiaire de Master 2 viendra en septembre pour analyser les données collectées.

Action A2 : l'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) cumulé au recueil de données par « Distance sampling »

Objectifs :

A2-1) Caractériser la distribution spatiale d'un cortège de 10 oiseaux terrestres dont deux espèces supposées indigènes.

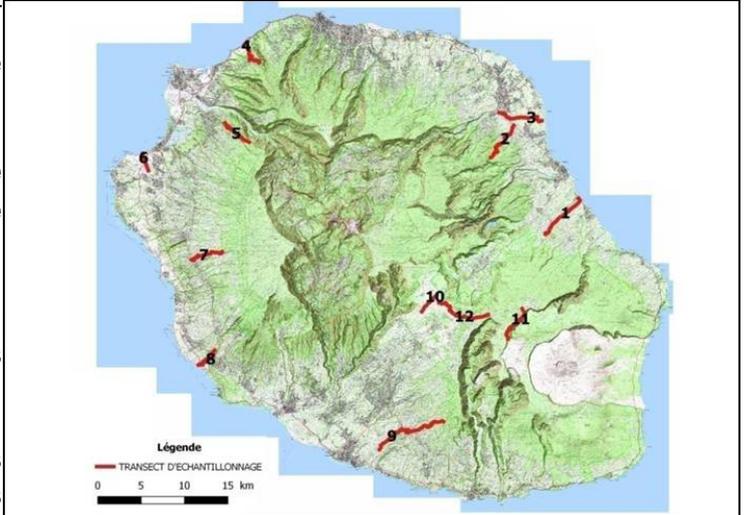
A2-2) Estimer la taille de leurs populations

A2-3) Mettre à jour les tendances populationnelles pour ces 10 espèces au cours de ces 20 dernières années.

A2-4) Affiner leur phénologie de reproduction/nidification.

• Réalisation du premier passage sur les 12 itinéraires concernés :

Le 1er passage réalisé sur chacun de ces 12 transects a permis de contacter 8 des 10 espèces ciblées. Signalons que des observations révélant une reproduction probable voir certaine ont été réalisées pour chacune des 8 espèces détectées.



Localisation des itinéraires à prospecter dans le cadre de l'action A2.

NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	ORIGINE SUR L'ILE	STATUT CYNETIQUE
Tourterelle Malgache	<i>Nesoenaspicturatus</i>	Indigène possible	Non chassable
Turnix de Madagascar	<i>Turnix nigricollis</i>	Indigène possible	Chassable
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix africana</i>	Exotique	Chassable
Caille de chine	<i>Coturnix chinensis</i>	Exotique	Chassable
Pardalipennis-gorge	<i>Pardalipennis asiatica</i>	Exotique	Chassable
Coq Bankiva	<i>Gallus gallus</i>	Exotique	Non chassable
Francolin gris	<i>Francolinus pondicerianus</i>	Exotique	Non chassable
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Exotique	Chassable
Perdrix de Madagascar	<i>Margaroperdix madagascarensis</i>	Exotique	Chassable
Géopélie zébrée	<i>Geopelia striata</i>	Exotique	Chassable

Liste des 10 espèces à rechercher dans le cadre du recensement des phasianidés, turnicidés et colombidés

• Numérisation spatiale des itinéraires et des observations associées

Avant de commencer les prospections, il nous a fallu numériser ces 12 itinéraires sous un Système d'information Géographique (SIG), lesquels étaient uniquement dessinés sur cartes IGN.

• Mise à jour du protocole et du recueil de données en lien avec le développement des outils de saisie

Grâce au développement d'applications de terrain, les observations recueillies sur ces 10 espèces au cours de ce programme seront alors directement numérisées en direct sur le terrain à partir d'une application de saisie.

Action A3: Acquisitions de connaissances complémentaires sur l'écologie et la biologie de l'avifaune terrestre nicheuse de La Réunion par le biais d'une enquête dite de « sciences participatives »

Objectifs :

A3-1) Acquérir des éléments sur la répartition et les effectifs minimum des deux espèces indigènes terrestres (Héron strié et Gallinule Poule-d'eau) dont les populations ne sont pas estimables par les deux protocoles prévus dans les actions A1 et A2.

A3-2) Obtenir des éléments complémentaires à l'ensemble de l'avifaune terrestre nicheuse (phénologie de reproduction, comportement spécifiques...).

A3-3) Initier, sensibiliser puis fédérer les citoyens à l'intérêt de l'ornithologie à travers une enquête spécifique dite de « sciences participatives ».

Programme suivi par Damien Chiron, Pierrick Ferret et Steve Augiron

Presse et médias :

La SEOR a présenté ses actions de conservation au cours de divers communication : 6 émissions de télévision, 8 articles de presse parus dans les deux journaux de la Réunion (le JIR et le Quotidien) et 15 articles Web sur les sites Linfo.re et le Clicanoo.re.

Rapport financier

Après une année 2019 en déficit, l'exercice 2020 de la SEOR se solde de nouveau par un déficit, cette année de 34 484.57 euros.

La trésorerie est toujours sous tension : l'association doit faire face à la problématique récurrente des délais de paiement (versement des subventions) bien au-delà des 60 jours accordés aux entreprises, tout en conservant une trésorerie satisfaisante.

Nos dettes sont en augmentation, et il est nécessaire de continuer à développer de nouvelles activités afin de bénéficier de ressources complémentaires.

La SEOR est en fort développement et évolue favorablement compte tenu des nouveaux programmes en cours et à venir, permettant ainsi de pérenniser les emplois actuels et de recruter de nouvelles compétences techniques et scientifiques.

Le développement rapide et important de l'association reste maîtrisé, il s'appuie aussi sur le suivi administratif, rigoureux et quotidien, réalisé par l'ensemble des salariés qui sont très impliqués dans les aspects financiers des projets. Cette implication de tous permet d'élaborer des dossiers solides, de qualité, ce qui donne du poids à nos demandes de financements et facilite aussi le paiement des subventions par les services instructeurs

Vie associative

Pour 2021, l'objectif sera de revenir vers le niveau d'adhésion atteint en 2020, soit plus de 350 adhérents, ce qui permettrait :

- De bénéficier du soutien d'un nombre plus important de bénévoles ;
- d'améliorer et stabiliser les permanences du centre de soins en accompagnant davantage les bénévoles grâce au soutien des salariés (aménagement du temps de travail) ;
- de soutenir les salariés dans leurs actions avec la mise en place de chantier de bénévolat (Roche Ecrite, STOC, Réseau Papangue) ;
- d'augmenter légèrement les ressources propres (dons et adhésions) ;
- de développer le réseau de récupération des oiseaux en difficulté dans des secteurs peu pourvus.

Programmes de conservation

1. Le sauvetage des oiseaux en difficulté

- Cette action repose essentiellement sur l'animation du programme par deux salariées, sur l'investissement des bénévoles et génère des frais de fonctionnement importants. L'objectif en 2021 sera de retrouver un équilibre financier s'inscrivant dans la durée.

2. La conservation du Tuit-tuit

- La mise en œuvre du Life Biodiv'OM, prévu sur une durée de 5 ans.

3. La conservation des pétrels endémiques

- Le Life+ Pétrels s'est terminé en juillet 2020. L'université met en œuvre le projet SMAC depuis fin 2020. Il permet de maintenir le suivi des 2 colonies connues de pétrels noirs de Bourbon. Le Parc s'engage à poursuivre les actions de lutte contre les prédateurs. La SEOR elle va se concentrer sur la poursuite des actions de sauvetage, la concertation avec les communes pour réduire la pollution lumineuse et la poursuite des actions visant à réduire le risque collision par câble identifié en 2019 lors de l'étude réalisée pour le compte de EDF dans le cadre de la mesure compensatoire du projet LEO.

4. La conservation du Busard de Maillard

- La mise en œuvre de petits programmes intermédiaire et la rédaction du PNA Papangue occuperont l'année 2020 qui sera également consacrée à la construction d'un nouveau programme long multipartenaires ayant comme point commun la problématique rat.

5. Autres programmes et travaux d'étude

- Finalisation du programme personnel de baguage sur le Tuit-tuit (programme de baguage sur Papangue validé par le CRBPO).

6. Éducation à l'environnement

- Le contexte de diminution des subventions dans les communes affecte fortement ce secteur d'activité.

- Nous devons poursuivre le travail relatif à la mise en place de conventions avec de nouvelles mairies ou de nouveaux partenaires pour le sauvetage des oiseaux et pour le volet éducatif auprès des scolaires qui y sont associés.

- La création de projets, de nouveaux supports, de nouvelles animations, permet de diversifier nos offres de prestations en milieu scolaire et parascolaire.

- La SEOR est depuis 2020 concessionnaire de la zone Nature du parc du Colosse pour 30 ans. 2021 sera consacré à la présentation du projet aux différents financeurs pour avancer sur ce projet d'espace d'accueil du public, intégrant des bureaux et un nouveau centre de soins.

VOUS AUSSI PARTICIPEZ

Etre adhérent à la SEOR c'est soutenir financièrement et surtout moralement les actions de l'association en faveur d'une meilleure protection et conservation du patrimoine naturel de La Réunion.



ETRE ADHERENT A LA SEOR :

- Cela permet de recevoir chaque trimestre la lettre d'information, d'être informé, d'assister à une conférence et aux sorties sur le terrain. Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
- Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux et d'espaces ...
- Cela permet d'être informé de l'actualité ornithologique et des enjeux environnementaux qui concernent les espèces de La Réunion.
- Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
- Cela permet de questionner les permanents sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux.
- Cela permet beaucoup d'autres choses... A vous de les solliciter !!!

VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER ENCORE PLUS DANS LES ACTIVITÉS DE LA SEOR :

- Proposer de devenir Membre du Conseil d'Administration pour la prochaine A.G.
- Devenir Bénévole, par exemple, aider l'équipe pour le sauvetage des pétrels....
- Devenir Observateur, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

BULLETIN D'ADHÉSION (à joindre au règlement)

Nom : Prénom : Profession (facultatif) :

Adresse : Téléphone :

..... Email :

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle : par mail ou par courrier postal

Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chômeurs: 10 € / an).....
- Membre actif (20 € / an).....
- Adhésion familiale (20 € / adulte + 2 € / enfant).....
- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an).....

Nbre d'adultes adhérents : Nbre d'enfants adhérents : Age des enfants :

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui ou non

Type de règlement : par chèque ou en espèce

Je veux recevoir l'archive des anciens Taille-Vents (4 €).....



Société d'Études
Ornithologiques
de la Réunion

ADRESSE: 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL: 0262 20 46 65

www.seor.fr

contact@seor.fr